

La Réforme des Nations Unies

Mieux servir les personnes du monde entier en faisant converger les ressources du système des Nations Unies, ceci est la première visée de la [réforme des Nations Unies](#). Ce processus, qui a commencé à la fin des années 90, vise à augmenter la cohérence et l'effectivité des politiques et réduire la fragmentation et la répétition des interventions des institutions spécialisées de l'ONU, des programmes et des fonds. La nécessité de faire converger les activités de développement et d'atteindre les Objectifs du Millénaire pour le développement (OMD) a été réaffirmée par la suite au Sommet Mondial des Nations Unies en 2005.

Le [Plan Cadre des Nations Unies pour l'aide au développement](#) (PNUAD ou UNDAF en anglais) – pièce centrale du processus de réforme de l'aide au développement des Nations Unies – constitue une réponse aux défis du développement. Elle est gérée au niveau national, en collaboration et avec cohérence à travers le système de l'ONU. Elle constitue un cadre stratégique commun pour les activités opérationnelles du système de l'ONU au niveau des pays. Le PNUAD rassemble les objectifs de développement clés résultants du travail associé des gouvernements, du système de l'ONU et de ses partenaires. Son Plan d'action en spécifie le programme de travail ainsi que les résultats attendus par les parties concernées.

L'initiative [Unis dans l'Action](#) rassemble les ressources et rationalise les opérations afin de fournir des services communs et utiliser les points forts et les avantages des différents organismes des Nations Unies. L'initiative pilote « Unis dans l'Action » a testé dans huit pays (Albanie, Cap-Vert, Mozambique, Pakistan, Rwanda, Tanzanie, Uruguay et Viêt Nam) la façon par laquelle la famille des Nations Unies - avec ses nombreuses et diverses institutions – peut fonctionner en étant davantage coordonnée au niveau national.

Le [CCS \(Conseil des Chefs de Secrétariat\)](#) est, au niveau mondial, un mécanisme essentiel de coordination. Le CCS regroupe les directeurs généraux des organisations du système de l'ONU, des institutions de Bretton Woods et de l'OMC sous la présidence du Secrétaire Général. Le Conseil est assisté par le Comité de haut niveau sur les programmes (HLCP), le Comité de haut niveau sur la gestion (HLCM), et son secrétariat, le Groupe de développement des Nations Unies (UNDG).

L'OIT et la Réforme des Nations Unies

Le Programme et Budget pour 2010-2011 de l'OIT assigne plus de 1 million USD aux activités de réforme de l'ONU. Grâce à celle-ci, l'OIT travaille mieux avec d'autres organisations des Nations Unies, ce qui lui donne la chance d'exercer davantage d'influence sur l'agenda national et international de l'ONU. En tant que tel, l'OIT et ses constituants s'investissent dans l'intégration de l'Agenda du travail décent dans les processus UNDAF. En plus, le Guide des Outils pour l'intégration de l'emploi et du travail décent du CCS est inclu dans le Guide UNDAF 2009. L'OIT participe activement à Unis dans l'action, et renforce ainsi sa capacité de remplir son mandat de promotion du travail décent et de l'emploi plein et productif pour tous au niveau des pays.

Le Directeur Général de l'OIT, Juan Somavia, préside le **Comité de haut niveau sur les programmes** (HLCP) depuis Février 2009. M. Somavia a proposé une approche en cluster pour faire face aux dimensions économiques et sociales de la crise. L'OIT est à l'origine de deux initiatives : le Pacte mondial pour l'emploi et la Protection sociale. Le Pacte mondial a été adopté par la Conférence internationale du Travail en 2009 puis par le Conseil économique et social (ECOSOC) en juillet 2009. Le mandat du Pacte est ainsi élargi aux fonds, programmes et institutions spécialisées dans le système des Nations Unies. Le Pacte mondial pour l'emploi vise à offrir des contributions concrètes et axées sur un grand nombre des défis les plus urgents d'une crise qui est économique et financière à l'origine, mais sociale dans ses conséquences. Il contient un portefeuille d'options concrètes et opérationnelles, qui peut être adapté aux situations nationales. L'OIT est également fortement impliquée dans le «Global Green Deal», à travers son programme d'emplois «verts» - un autre cluster présent dans le document de la CEB.

Objectifs de l'OIT par rapport au projet «Unis dans l'Action»

- Améliorer sa capacité de servir la population mondiale en faisant du travail décent une priorité des stratégies de développement nationales et en l'intégrant dans le programme « Unis dans l'Action » et dans le processus UNDAF.
- Renforcer la voix et la capacité des constituants dans le débat du développement national et dans les négociations de l'équipe de pays UNCT.
- Assurer l'intégration entre les aspects normatifs, analytiques, politiques et opérationnels du travail décent.
- Promouvoir la Déclaration de l'OIT relative aux principes et droits fondamentaux au travail et la Déclaration sur la justice sociale pour une mondialisation équitable avec le Pacte mondial pour l'emploi et l'Agenda du travail décent en tant qu'outils pour la construction d'un message fort dans le domaine social.

Avantages de la participation de l'OIT dans Unis dans l'Action

- La structure tripartite unique de l'OIT peut contribuer au développement du dialogue social au niveau national, ce qui renforce la légitimité des activités des Nations Unies. De leur côté, les bénéficiaires de l'OIT/ONU obtiennent la possibilité de faire entendre leur voix dans les décisions qui affectent leur développement. Voilà pourquoi il est important d'encourager le dialogue social et le tripartisme dans le processus de réforme de l'ONU.
- Promotion des Normes internationales du travail, dans le débat sur les «approches fondées sur les droits»
- L'expérience de l'OIT dans le développement de principes et de droits fondamentaux dans le domaine du travail offre à l'ensemble du système de développement une approche inspirée sur les droits, pendant que son Agenda du travail décent offre un mandat clair et bien défini pour le développement. L'OIT, ses Etats membres et ses partenaires doivent veiller à ce que le travail décent soit une priorité dans l'agenda de l'ONU